

**ARRÊTÉ DEP-2024-088 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE SES ENVIRONNEMENTS
CONNECTÉS**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 1^{er} mars 2016 portant création du baccalauréat professionnel Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés ;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2024-1000 conjoint nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés pour la session 2024 dans l'académie de Paris, est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Fabio MARTI, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Olivier FOEZON, enseignant

Enseignants :

Madame Sophie COUTURIER
Monsieur Christian BOUNOUAR

Monsieur Rachid CHAOUCHI
Monsieur Cheikh ESSAHLI

Professionnels :

Monsieur Stéphane CHAMPERNEAU

Monsieur Gérard BURTUN

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.


Frédéric MULLER